

CORUM LE FIL D'ACTUALITÉS

ECO

1^{er} TRIMESTRE 2020 VALIDE DU 1^{er} AVRIL AU 30 JUIN 2020

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de Corum Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.



L'ESSENTIEL

OBJECTIF DE
RENDEMENT PAR AN
SUR 5 ANS

4 %

net de frais de gestion

MONTANT
TRIMESTRIEL DISTRIBUÉ
OU CAPITALISÉ PAR PART

0,54 €

NOMBRE
D'ENTREPRISES
AU 31/03/2020

61

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ
DES PROJETS FINANCÉS

5,10 %

CORUM ECO, EN BREF



LE RAPPORT ANNUEL 2019 EST DISPONIBLE

Votre épargne CORUM Eco est un investissement sur une durée recommandée de 5 ans.

L'année 2019 a été marquée par une performance qui a dépassé l'objectif mais nous vous rappelons que celle-ci doit s'évaluer dans le temps. Penser long terme est le meilleur rempart face aux fluctuations du marché.

Découvrez le Rapport annuel 2019 de CORUM Eco sur corum.fr



Par Frédéric Puzin,
Président

ET FIN 2019 LE PANGOLIN ENTRA EN SCÈNE !

Gardons la tête froide

« Savourons 2019, mais gardons la tête froide : l'objectif reste le même ! », c'est ainsi que j'avais conclu le Fil d'actualités du dernier trimestre 2019. Je n'aurais pas imaginé que cette invitation à la prudence prenne tout son sens en seulement quelques semaines. 2020 commence dans un autre contexte, dans un autre monde.

Quel est le lien entre CORUM Eco qui prête de l'argent à des entreprises et un petit mammifère vendu pour sa viande sur les marchés de Wuhan en Chine ? Quelle que soit l'issue de cette pandémie sur le plan sanitaire, elle aura déjà engendré d'importantes conséquences sur l'économie mondiale.

Les États ont été amenés à prendre des mesures sanitaires qui ont ralenti, voire stoppé la circulation des biens et des personnes afin de tenter de ralentir la contagion... La production diminue, la consommation également. Donc le chiffre d'affaires du commerce mondial dans son ensemble baisse... tout comme celui du commerçant de quartier. Et la confiance dans le lendemain se perd. Les entreprises tournent pour la plupart au ralenti quand elles ne sont pas à l'arrêt ; elles ont gelé leurs investissements, les banques prêtent moins, les investisseurs doutent...

Quelles seront les conséquences réelles de cette crise ?

CORUM Eco est connecté à l'économie réelle. Si les entreprises créent moins de richesse du fait de cette crise, cela aura un impact. Malgré la qualité des entreprises que nous avons sélectionnées, il existe toujours un risque de non-remboursement du capital et de non-paiement des intérêts. Cette crise vient accentuer le risque.

Le portefeuille est constitué de grandes entreprises internationales. Par leur taille et leur activité, elles sont - pour la plupart d'entre elles - en mesure de surmonter la crise. Mais certaines rencontreront des difficultés ou pire connaîtront des défaillances. L'objectif initial de performance de 4% pour CORUM Eco a été défini sur la base d'une hypothèse de défaillance de 3% des entreprises. Si on prend l'hypothèse d'un taux de défaillance multiplié par 3, soit de 9%, cela signifierait que 9% du capital prêté ne serait pas remboursé. Sur 5 ans, la performance de 4% pourrait tomber à environ 2%. Nous pensons qu'au vu de la qualité des entreprises constituant le portefeuille, nous n'atteindrons pas un tel taux de défaillance. Et compte tenu de ce qui s'est passé en bourse début 2020, 2% resterait une performance plus qu'honorable.

Penser long terme

Comment lire la valeur liquidative au 24 mars 2020. Dans le cas où soyez contraint de revendre vos parts avant l'échéance prévue, nous ne pouvons demander à l'entreprise financée de rembourser son prêt par anticipation. Lorsque vous faites un prêt personnel, vous êtes protégé par un contrat et la banque ne peut à tout instant vous demander le remboursement de l'emprunt que vous avez contracté. Dès lors, il va falloir que CORUM Eco s'expose aux marchés financiers pour trouver un investisseur qui permettra le rachat immédiat de vos parts correspondant au prêt effectué. Et en fonction de l'état de ces marchés, la valeur du capital prêté pourra être inférieure ou supérieure : en jargon financier, c'est la valeur liquidative !

En revanche cette valeur liquidative n'est pas celle du montant du capital qui sera remboursé à l'échéance par les entreprises. La valeur liquidative à fin mars est représentative de l'état des marchés financiers, comme c'était également le cas à fin décembre.

Comme nous vous l'avons recommandé, **votre placement CORUM Eco doit donc être apprécié non pas sur la valeur liquidative mais sur le montant des dividendes perçus et du capital remboursé à la fin de l'horizon de placement de 5 ans.** C'est bien sur ce principe qu'a été défini l'objectif de performance. Pour prendre une image, il faudra regarder la vitesse moyenne à la fin de votre placement de 5 ans et non pas avoir « le nez collé » sur le « compteur de vitesse » que représente la valeur liquidative et dont l'étalement est biaisé par les marchés financiers.

Protéger votre épargne

Fin mars, 2020 CORUM Eco finançait 61 entreprises. Le chiffre d'affaires moyen des entreprises du portefeuille était de 3,9 milliards d'euros et le résultat d'exploitation moyen de 262 millions d'euros. En épargnant sur 5 ans, vous accompagnez les entreprises dans leurs projets de développement. Vous percevez des revenus potentiels issus des intérêts et valorisez votre investissement.

Compte tenu du contexte de crise que nous traversons, j'ai le regret de vous informer que nous ne verserons plus de dividende mensuel potentiel jusqu'à la fin de l'année 2020.

En effet notre équipe de gérants a préféré **protéger votre épargne** en se séparant d'entreprises pour lesquelles la solidité financière était remise en question par la crise, l'objectif étant de limiter au maximum les pertes potentielles.

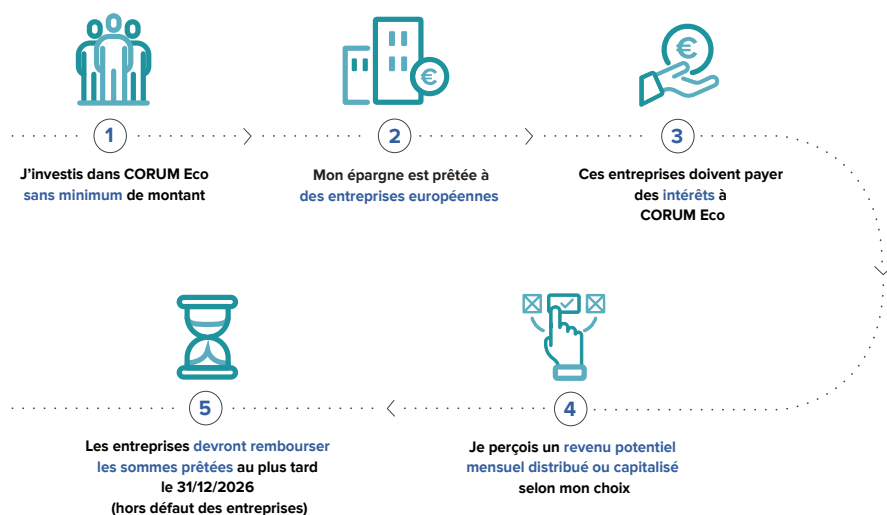
EN DÉTAILS



CORUM Eco a fini l'année 2019 avec une très belle performance. À l'heure où nous écrivons ces lignes, 2019 paraît déjà loin et c'est le propre de l'homme, surtout dans les circonstances actuelles, d'être quelque peu oublieux du passé et d'avoir du mal à se projeter dans l'avenir. Néanmoins, il y a peu de risques à prédire, qu'à l'horizon 2025/2026 où votre produit financier viendra à échéance, le COVID-19 ne sera plus qu'un (très) mauvais souvenir et que seule comptera la performance économique des sociétés que vous aurez contribué à financer.

Laurent Kenigswald

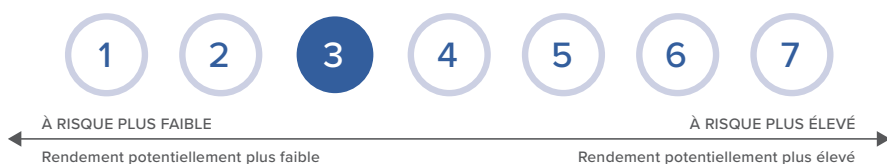
COMMENT FONCTIONNE CORUM ECO ?



Le portefeuille de CORUM Eco est composé de 66 entreprises au 31/03/2019 avec une notation comprise entre BB+ et CCC-. Cette notation correspond à la qualité du crédit de l'entreprise financée. Plus le taux de risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante. Une bonne maîtrise de ces paramètres permet une gestion mesurée du portefeuille.

QUELLE EST L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM ECO ?

L'échelle de risque permet à l'épargnant CORUM Eco d'avoir un aperçu des risques auxquels il s'expose. Cela lui permet également d'identifier la solution d'épargne la plus adaptée à son objectif patrimonial.



¹ L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de CORUM Eco aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs. La catégorie de risque associée à CORUM Eco n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie de risque n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas "sans risque". CORUM Eco ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du fonds nourricier, CORUM Eco est identique à celui du fonds maître, Corum Eco 18. Il est décrit dans le prospectus du fonds maître, CORUM Eco 18 et dans celui du fonds nourricier, CORUM Eco. CORUM Eco peut être soumis notamment à des risques crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par le fonds maître, CORUM Eco 18 étant négociés de gré-à-gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de CORUM Eco.

VALEUR DE SORTIE

au 24/03/2020

83,48 €

POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISIS LA CAPITALISATION
DU DIVIDENDE POTENTIEL

79,82 €

POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISIS LA DISTRIBUTION
MENSUELLE DU DIVIDENDE
POTENTIEL

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco. C'est pour cette raison que nous vous recommandons une conservation sur 5 ans de vos titres CORUM Eco.

HORIZON DE PLACEMENT CONSEILLÉ

5 ans

En épargnant sur 5 ans, vous accompagnez les entreprises dans leurs projets de développement. Vous percevez des revenus potentiels issus des intérêts et valorisez votre investissement.

LE PROFIL DES ENTREPRISES

LE PATRIMOINE EN UN COUP D'OEIL



5,10 %

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ DES
PROJETS FINANCÉS



61

ENTREPRISES FINANÇÉES
AVEC UNE NOTATION
COMPRISE ENTRE
BB+ ET CCC-



5,28 ANNÉES

DÉLAI MOYEN DE
REMBOURSEMENT DU
CAPITAL DES EMPRUNTS
À COMPTER DE
FIN MARS 2020

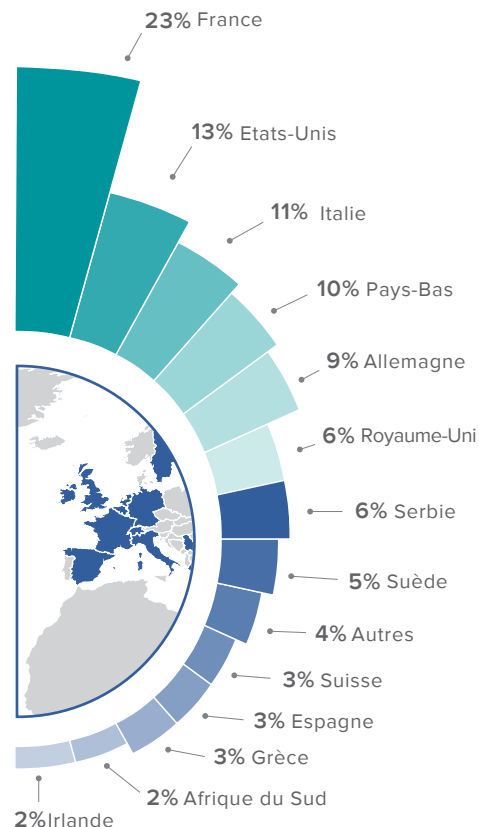


31/12/2026

DATE À LAQUELLE
LES ENTREPRISES
REMBOURSERONT AU
PLUS TARD LES SOMMES
PRÊTÉES
(HORS DÉFAUT)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(% de la valeur vénale)



RÉPARTITION TYPOLOGIQUE



23 %

TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET MÉDIAS



13 %

SANTÉ



12 %

SERVICES



12 %

EMBALLAGE



11 %

COMMERCE
DE DÉTAIL



7 %

BIENS DE
CONSUMMATION



6 %

CHIMIE



3 %

SERVICES
FINANCIERS



3 %

AUTOMOBILE



3 %

LOISIRS



3 %

TECHNOLOGIE



2 %

LOGISTIQUE



1 %

ÉNERGIE



1 %

INDUSTRIE
DE BASE

LES ENTREPRISES FINANCÉES

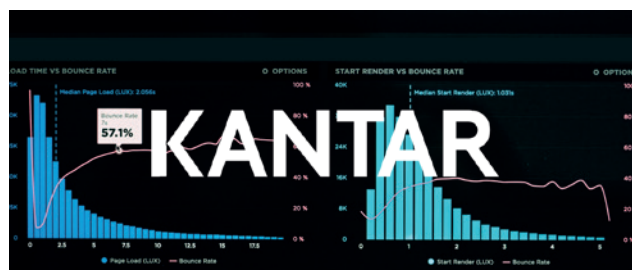
Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.

KANTAR : DÉVELOPPER SA GAMME ET SOUTENIR SA CROISSANCE

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA À KANTAR DE SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT À LA FOIS DANS UNE LOGIQUE DE DIVERSIFICATION DE SA GAMME PRODUIT ET DE CROISSANCE EXTERNE.

Filiale du groupe WPP, Kantar est une entreprise internationale dédiée aux données, conseil, études de marché, veille média et marketing, fondée en 1993. Basée au Royaume-Uni, l'entreprise emploie plus de 28 000 personnes dans le monde réparties dans 13 filiales spécialisées.

En France, elle est implantée en région parisienne avec Kantar Media et Kantar World Panel. Dans le cadre de son développement, elle cherche à diversifier sa gamme produits et vient de lancer en avril 2020 sa nouvelle offre Kantar Audience. L'entreprise se développe également par l'externe : en mars 2020, elle a fait l'acquisition d'un cabinet de consultants data et digital, Mavens of London. Kantar se place au 2^e rang mondial des entreprises d'études marketing avec un chiffre d'affaires qui dépasse les 2 milliards d'euros ces 12 derniers mois.



5,75 %

TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ
AU 31/03

DIVERSIFICATION
DE LA GAMME DE PRODUIT

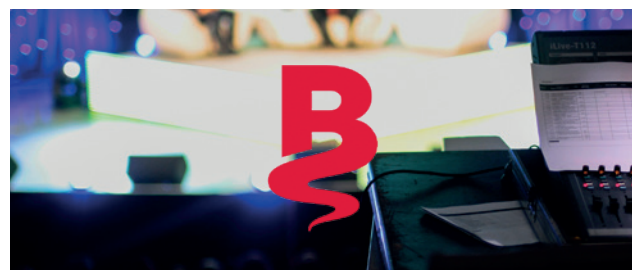
CROISSANCE EXTERNE

BANIJAY : DEVENIR LEADER DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA À BANIJAY DE SOUTENIR SA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE AFIN DE POSITIONNER LE GROUPE COMME LEADER DE SON SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Banijay est un groupe français de production et distribution de contenus pour le secteur audiovisuel et les plateformes multimédia. Créé en 2007, le groupe est présent dans une vingtaine de pays et propose plus de 20 000 heures de programmes dont Fort Boyard, Koh-Lanta, Black Mirror ou encore TPMP.

Son chiffre d'affaires dépasse les 1 milliard d'euros ces 12 derniers mois et fin 2019, Banijay rachète un pilier du secteur : « Endemol ». Cette acquisition le place au 1^{er} rang mondial du marché de la production audiovisuelle avec un catalogue de programmes sans précédent.



3,50 %

TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ
AU 31/03

DIVERSIFICATION
DE LA GAMME DE PRODUIT

CROISSANCE EXTERNE

LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DU TRIMESTRE

▶ KANTAR

▶ BANIJAY

▶ DOUGLAS

LES VENTES DU TRIMESTRE

▶ NOVEM

▶ INEOS

▶ HOUSE OF HR

▶ UPFIELD

▶ ZIGGO

▶ ITALMATCH

▶ LYCRA

▶ ELIS

Avertissements

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco, comme tout investissement, n'offre aucune garantie de rendement ou performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale. L'objectif de performance cible est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue, en aucun cas, une promesse de rendement ou de performance. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel, dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement, mis à disposition sur le site www.corum.fr/corum-eco.

CORUM Eco s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et également aux personnes morales recherchant :

Un investissement dans un OPCVM de type obligataire présentant :

- un niveau de risque de niveau 3 conforme à l'objectif d'investissement de son maître investi dans des obligations et autres titres de créance émis par des entreprises européennes
- sans aucune garantie du capital investi conformément aux prospectus et DICI
- un horizon de placement long terme pouvant atteindre 8 ans
- ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidents aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Eco est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM BUTLER Asset Management. Le sous-délégataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centralisateur des ordres est CORUM Asset Management. Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée est de 5 à 8 ans (échéance du fonds). Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus seront distribués mensuellement, et les parts de capitalisation (C), dont les revenus ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler, 75 008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement.

Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La Sicav nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM BUTLER Asset Management (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1,2% TTC.

Le fonds est valorisé deux fois par mois : le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois.

Les souscriptions reçues dans l'intervalle de deux dates de valorisation seront enregistrées à cours inconnu sur la prochaine valeur liquidative.

Le fonds est désormais fermé aux nouvelles souscriptions.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque Jour de Transaction, soit en J-1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain Jour de Transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1^{er} bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

a) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

Le compartiment procédera au couponnage des revenus et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par le compartiment ou de la cession ou du rachat des actions de ce compartiment, à la flat tax au taux de 30% (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3% ou de 4%). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers distribués par le compartiment. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8%, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts de ce compartiment constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus distribués par le compartiment. Lors de la cession ou du rachat des parts de ce compartiment, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'Etat de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

b) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/corum-eco. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Assemblée générale

Suite à l'Assemblée générale du 24 avril, la SICAV est désormais une SICAV à compartiments dont la dénomination devient CORUM ENTREPRISES et dont le premier compartiment reste l'OPCVM CORUM Eco.



SAS au capital de 600.000 € - RCS Paris n° 531 636 546 - 1 rue Euler - 75008 Paris - www.corum.fr
CORUM Asset Management société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011,
agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE.

CORUM Asset Management – 1 rue Euler, 75008 Paris - 01 53 75 87 48 - corum@corum.fr
www.corum.fr